



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ZAC PIERREFONDS AERODROME

COMMUNE DE SAINT-PIERRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des codes de l'expropriation pour cause d'utilité publique et de l'environnement, sera ouverte pendant 33 jours consécutifs, du **14 novembre au 16 décembre 2013** inclus, sur le territoire de la commune de Saint-Pierre, une enquête publique **préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC Pierrefonds Aérodrôme.**

Le responsable du projet à qui demander des informations est :

la CIVIS - n°60, CD26 Pierrefonds - BP370 - 97455 Saint-Pierre Cedex

Les caractéristiques principales du projet concernent :

- un pôle d'activités industrielles de 112 554 m²,
- un pôle d'activités logistiques, attenant à Logistisud implanté sur site depuis trois ans, de 66 303 m²,
- un écopôle lié aux activités de valorisation des déchets, à proximité de l'ISDND, de 39 800 m²,
- un pôle commercial de 44 770 m²,
- un pôle comprenant un équipement public micro-régional à vocation d'animation économique, culturelle et sportive de 43 805 m²,
- un pôle d'activités tertiaires de 43 919 m²,
- une cité de l'habitat de 24 100 m²,
- un pôle d'échanges multimodal (deux stations d'échanges) de 9 240 m²,
- un parc d'activité mixte de 45 742 m².

Le dossier sera déposé à la mairie principale de Saint-Pierre ainsi qu'en mairie annexe de Pierrefonds du 14 novembre au 16 décembre 2013.

Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact, un résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale, conformément à l'article R 123-8 du code de l'environnement.

Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au siège de l'enquête Mairie de Saint-Pierre (adresse : Hôtel de Ville 97410 SAINT-PIERRE) à l'intention du commissaire enquêteur et, le cas échéant, à l'adresse électronique suivante : amce974@gmail.com

Sont désignés en qualité de commissaire enquêteur titulaire :

Monsieur André MERCADAL

et de commissaire enquêteur suppléant :

Monsieur Lucien ETHEVE

Le commissaire enquêteur ou le commissaire enquêteur suppléant siègera et recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants :

A la mairie principale de Saint-Pierre	
de 9 heures à 12 heures	Le 14 novembre 2013
de 13 heures à 16 heures	Le 16 décembre 2013
A la mairie annexe de Pierrefonds	
de 13 heures à 16 heures	Le 25 novembre 2013
de 9 heures à 12 heures	Le 9 décembre 2013

Le commissaire-enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, à la mairie de Saint-Pierre, à la sous-préfecture de Saint-Pierre et à la préfecture (direction des relations avec les collectivités territoriales et du cadre de vie – bureau de l'environnement) et sera inséré sur le site internet de la préfecture www.reunion.pref.gouv.fr.

Le préfet de La Réunion est l'autorité compétente pour prendre la déclaration d'utilité publique.